



Collège Belle Étoile

NOTE AUX PARENTS

DEMI PENSION

La Principale
Emilie PIERRE-CHARLES

Informations pratiques relatives à la demi- pension – année 2022-2023

Téléphone
05.96.57.79.96

Fax
05.96.57.97.59

Mel
Ce.9720021r @ac-
martinique.fr

Espace Emile Maurice
97212 SAINT JOSEPH

Dossier suivi par :
NINO Nathalie
Adjoint gestionnaire
0596573025

N° _____ /

- Conformément aux décisions du conseil d'administration, seuls deux (2) forfaits sont en vigueur à compter de la rentrée 2022-2023.

- un forfait 2 jours (lundi/mardi ou lundi / jeudi ou mardi/jeudi)

- un forfait 3 jours (lundi-mardi-jeudi)

- Les élèves inscrits à la demi-pension pourront déjeuner dès la rentrée (la date de la reprise de la demi-pension sera communiquée ultérieurement).

- Durant le mois de septembre et jusqu'aux vacances de Toussaint, les élèves inscrits en DP déjeuneront les lundi-mardi-jeudi ; les ajustements liés aux emplois du temps prendront effet au retour des vacances de Toussaint.

- Vous devrez, à cet effet, remplir le formulaire qui précisera les jours effectifs de demi-pension de votre enfant au plus tard le 14 octobre 2022. Aucune modification ne sera possible en cours de trimestre conformément au règlement intérieur.

- Le paiement de la demi-pension se fait en ligne. Les parents des nouveaux élèves recevront le code d'accès et le lien ci-dessous vous permettra de créer votre compte :

<http://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=1354>

(la procédure est disponible sur Pronote et sur le site du collège).

Les paiements par chèque (dépôt du chèque dans la boîte aux lettres au service de gestion avec au dos nom-prénom-classe et n° de badge), en espèces et par carte bancaire sont possibles sur demande.

L'Adjoint gestionnaire

Nathalie NINO

